

Quels espaces, quelles spatialités, quels territoires pour la France de demain ?

Ouverture du FIG par Jacques Lévy – lauréat du prix Vautrin-Lud 2018

Jacques Lévy commence sa conférence en questionnant la prospective à travers un triple questionnement :

- La prospective est-elle un prolongement des courbes ?
- Quelles ruptures à identifier dans quelles continuités ?
- Quels acteurs sont à l'œuvre ?

Avant de se lancer dans la prospective il est nécessaire d'être vigilant : on ne doit pas se tromper de présent quand on fait de la prospective. Il faut écouter les humains du présent. Ecouter les citoyens permet d'apprendre beaucoup, mais l'équation qui fera le(s) futur(s) est déjà dans le présent. La force de la géographie est d'avoir intégré les techniques de collectes d'informations, observation, entretien, statistiques... Cette science a des atouts méthodologiques.

Penser le présent dynamique à travers le prisme de la justice spatiale¹

La géographie est fondamentalement politique : elle étudie les composantes des sociétés dans l'espace et la société dans son ensemble. Etudier un présent dynamique sous l'angle de la justice permet de comprendre à quoi ont servi les politiques et ce qu'un espace fabrique.

⇒ Vivons-nous dans une société juste ? Qu'est-ce qu'une société juste ?

LA question que se posent les citoyens est « vivons nous dans une société juste ? » Le CGET (commissariat général à l'égalité du territoire) a réalisé des enquêtes auprès des citoyens sur la base de cette question : « qu'est-ce qu'une société juste » ?

Jacques Lévy présente l'enquête réalisée sur la justice spatiale :

Nous habitons des réseaux

La politique a besoin de territoires, la spatialité n'en est qu'une des composantes.

La 1^{ère} carte réalisée (en Occident) sans fond territorial est le plan du métro de Londres en 1933 : le réseau n'est pas posé sur un territoire mais il est suffisant pour fabriquer un espace géographique

¹ Cf : **Théorie de justice spatiale, géographies du juste et de l'injuste**, Jacques Lévy, Jean-Nicolas Fauchille, Ana Póvoas, Odile Jacob, 2018

Autre carte : « internet map » : un réseau très dense devient un territoire, une concentration de lignes produit une surface.

De la spatialité à l'espace

« L'agir » : on peut être actif avant que le mouvement ne commence. Être actif dans sa motilité c'est être disposé à bouger : avec la mémoire, l'expérience de la mobilité qui n'est pas le mouvement lui-même.

L'espace est considéré comme un environnement et la spatialité comme l'agir.

Jacques Lévy illustre son discours avec des cartes extraites de l'Atlas politique de la France²

Carte : « Aires urbaines et nombre de ménage qui possède deux voitures ».

On observe la localisation des français dans les aires urbaines et le seuil à partir desquels les taux baissent. Ce qui est logique puisque l'INSEE a construit une carte des aires urbaines sur la base des mobilités pendulaires.

Ce sont les spatialités qui fabriquent un découpage : unité du système de mobilité, du marché du travail, du logement...

Le découpage de l'espace français d'aujourd'hui est le fruit de nombreuses actions y compris celles des petits acteurs individuels que nous sommes.

Les relations hommes – territoires : l'homme doit s'adapter à l'espace, mais l'espace aussi peut être changé par les hommes.

1^{er} constat : les pauvres sont en ville :

Contrairement aux idées reçues, l'immense majorité des pauvres vit dans les grandes aires urbaines et ces pauvres sont de plus en plus pauvres. Ils sont d'autant plus pauvres dans les grandes aires urbaines que le coût de la vie n'est pas pris en compte. Dans Paris *intra muros* il y a autant de pauvres que tous les pauvres des communes rurales de France

Dans le périurbain, il y a moins de pauvres : personne n'a été déporté dans le périurbain. Ce qu'on gagne en coût du foncier en s'éloignant du centre on le perd par le coût de la mobilité par rapport à si on était propriétaire en ville. Être habitant du périurbain est un choix (certes parfois sous contraintes) mais c'est faux de dire qu'il s'agit d'un espace de relégation.

2^e constat : les métropoles produisent la richesse pour le pays mais pas pour leurs propres habitants :

Les grandes villes sont très productives mais leurs habitants ne sont pas riches pour autant.

², Jacques Lévy, Ogier Maitre, Ana Póvoas, Atlas politique de la France, Les révolutions silencieuses de la société française, 2017, Editions Autrement

Carte « part des classes créatives au lieu de travail dans les actifs occupés », les grandes villes attirent les professions créatives et ces populations sont cosmopolites, mais cela ne veut pas dire que ces espaces concentrent les riches.

3^e constat : les banlieues concentrent l'injustice et ses conséquences :

Carte : « Non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés »

Dans les banlieues populaires, il y a des phénomènes de convergence de problèmes plus marqués : échec scolaire massif, délinquance, violence, drogue, chômage.

Or cela ne déclenche pas de réaction politique à la hauteur des problèmes posés, voire ça en déclenche moins : on y dépense moins par habitant.

On dépense moins en Seine St Denis que la moyenne en France : que ce soit pour l'école, la police, etc. Il faut agir plus là où il y a plus de problèmes.

Le système dit « égalitaire » de la France prouve le contraire : les élites sont brillantes, mais c'est le pays où les élèves les plus en difficulté sont les plus importants.

4^e constat : les périurbains sont à l'aise :

Carte : « revenu médian disponible par unité de consommation par an »

Il y a deux modèles antinomiques : ceux qui rêvent d'espace privés (jardin privatifs, du choix de ses voisins...) et ceux qui rêvent de diversité dans la ville (cosmopolitisme...) E. Charmes : clubbisation

Exemple : faire le test et demander « *que préféreriez vous ? Choisir vos voisins ? n'absolument pas les choisir ? être indifférent ?* »

Pour Paris, quand Anne Hidalgo défend ceux qui souffrent de la pollution, veulent marcher etc avec la piétonnisation des berges, c'est au détriment de ceux qui habitent loin.

Il faut gérer de façon unifiée les choix d'aménagement et c'est là qu'on voit qu'il y a des antinomies. Par exemple : pourquoi dire qu'il faut urbaniser le périurbain alors que ceux qui sont allés dans le périurbain sont partis parce qu'ils recherchaient autre chose.

5^e constat : la mixité est au centre :

Carte : « indice synthétique calculé sur la base des niveaux de vie »

Il y a de la diversité dans les grandes villes, avec logement social, les pauvres peuvent vivre dans les zones centrales.

6^e constat : des déserts bien irrigués

Carte : « Médecins généralistes »

Les médecins généralistes sont là où sont les gens, cela correspond à la carte du peuplement. Dans le passé il y avait un médecin à 10 km mais sans moyens de se déplacer autrement qu'à pied. Il n'y a pas de différence entre la banlieue aisée et le périurbain.

Ce qui entre en jeu : si beaucoup de patients riches vivent dans les centres, le médecin pourra passer en secteur 2 pour gagner plus car la patientèle acceptera de payer un prix plus élevé.

Cartes : « hypermarché/Supermarché, restaurant, Pharmacie, salon de coiffure, service aux personnes âgées. »

Dans les petites zones urbaines, quelque soit le niveau général de l'ensemble de l'aire urbaine, la couronne périurbaine se porte mieux que le centre.

Les centres commerciaux des périphéries ne se portent pas trop mal. On observe la crise de l'appareil commercial des zones centrales, conséquence du fait qu'avec la révolution des mobilités, si on choisit de vivre dans la périphérie de l'aire urbaine, on fait nos courses en voiture. Les centres sont difficiles d'accès et les parkings des centres commerciaux sont gratuits. Il y a du pragmatisme !

Si on veut inverser le processus : c'est aux habitants d'aller dans le centre, ce n'est pas à proprement parler une crise, il faut réfléchir aux logiques d'intentionnalité.

7^e constat : les pauvres des régions riches paient pour les riches des régions pauvres

La région la plus pauvre est celle des Hauts de France mais malgré la redistribution cette région gagne toujours peu.

Autre exemple, si on prend les 10 plus grandes villes, elles concentrent 36% de la population nationale, 50% du PIB et un revenu disponible effectif médian inférieur à la moyenne nationale.

Le système est opaque et aveugle, redistributif mais injuste. Les grandes villes n'ont pas les moyens de traiter leur pauvreté. Le PIB/hbt (revenu médian effectif corrigé du coût de la vie) est inférieur de 20% dans les grandes villes.

LES ENJEUX DE LA JUSTICE SPATIALE ?

- Liberté + égalité
- Capacité + solidarité = bien public
- Justice = développement